

Programmation
d'activités sociales
annuelles

Vacances
et congés
compensatoires

Plan de
développement
des compétences

Piscine et
centre sportif

Facile de
s'y rendre

Régime de retraite
avantageux et
assurances collectives

COORDONNATRICE.TEUR À LA DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE

21-22-c(p)-10

La coordonnatrice ou le coordonnateur est responsable de la gestion des programmes d'études et projets spéciaux ainsi que des ressources humaines, financières et matérielles qui leur sont rattachées.

Le mandat consiste principalement à :

- Veille à la qualité de l'enseignement et des programmes d'études sous sa responsabilité;
- Assure la gestion du personnel sous sa responsabilité (soutien, professionnel et enseignant);
- Analyse, planifie et organise des activités et des projets d'amélioration et de développement de nouveaux programmes, formations ou services offerts;
- Mets en place des systèmes d'amélioration continue des processus administratifs.

Principales qualifications requises :

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié et 5 années d'expérience pertinente;
- Ou détenir un diplôme d'études collégiales avec option appropriée et 8 années d'expérience pertinente;
- Connaître les enjeux liés à l'enseignement collégial;
- Très bonne capacité à faire face à la pression et à gérer les risques;
- Esprit d'équipe, rigueur et grand sens politique.

Le cégep de Saint-Hyacinthe vous offre :

- Poste permanent à temps complet;
- Échelle salariale entre 78 660 \$ à 104 878 \$ (ADM7);
- Possibilité de reconnaissance de maîtrise et de doctorat sur le plan salarial;
- Un environnement dynamique et innovateur;
- Des équipes chaleureuses, accueillantes et professionnelles.

La candidate ou le candidat doit être disponible pour une première entrevue de sélection le mercredi 8 ou jeudi le 9 décembre une deuxième le mercredi 15 décembre et une évaluation du profil des compétences de gestion le jeudi 16 décembre 2021.

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN [CLIQUANT ICI](#) AVANT LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021 À 23 H.